



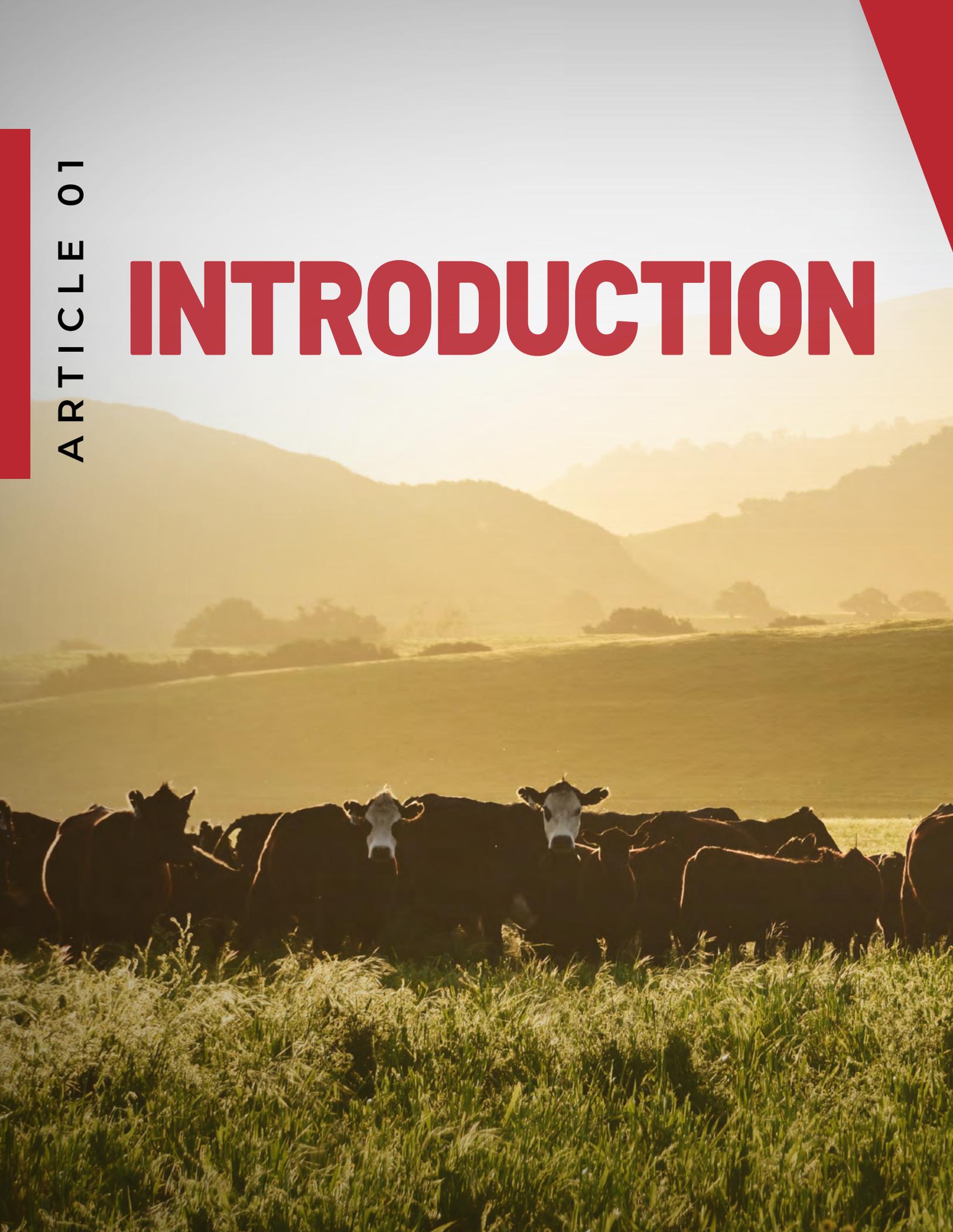
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.

ARTICLE 01 INTRODUCTION

VBP+ MANUEL DE RÉFÉRENCE
DU PRODUCTEUR

ARTICLE 01

INTRODUCTION





VERIFIED BEEF
PRODUCTION PLUS (VBP+)

EXIGENCES DU
PROGRAMME VBP+

PROCESSUS DE
CERTIFICATION VBP+

PRINCIPES FONDAMENTAUX
DU PROGRAMME VBP+



01 VERIFIED BEEF PRODUCTION PLUS (VBP+)



**SIMPLE.
PRATIQUE.
FIABLE.**

Ce manuel de référence du producteur a été élaboré en intégrant des informations importantes provenant du précédent manuel du producteur VBP+, du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, de la norme canadienne de biosécurité des bovins de boucherie et du manuel de mise en œuvre, ainsi que du Guide d'interprétation et de la norme du producteur de la Table ronde canadienne pour le bœuf durable.



« Ce programme signifie que nous pouvons nous féliciter de ce que nous faisons ou être prêts si un marché l'exige. »

Cecilie Fleming, producteur certifié VBP+ et président du comité de gestion VBP+

Le programme VBP+ est centré sur la norme VBP+, qui a été élaborée par des producteurs pour des producteurs, à l'aide de normes, de codes et de meilleures pratiques de gestion reconnus par l'industrie. VBP+, sous l'égide du Conseil de recherche sur les bovins de boucherie, une division de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, s'engage dans deux principaux volets d'activités : la formation et la certification des producteurs.

La formation VBP+ apporte de la valeur en améliorant la sensibilisation à la production responsable de boeuf et à la formation continue. Les producteurs qui participent à la formation bénéficient non seulement des meilleures pratiques de gestion dans leurs propres exploitations, mais démontrent également au public et aux parties prenantes l'engagement de l'industrie canadienne du boeuf envers la salubrité et la qualité des aliments et les pratiques durables en matière de boeuf.

La certification VBP+ est la preuve que les meilleures pratiques de gestion en matière de salubrité alimentaire et de durabilité sont mises en œuvre à la ferme. Les producteurs qui s'engagent à obtenir la certification sont reconnus par les parties prenantes et peuvent participer à divers programmes à valeur ajoutée. Pour ce faire, ils doivent tenir des registres détaillés à la ferme, mettre en œuvre des plans de gestion écrits et réaliser un audit à la ferme ainsi que des examens d'évaluation continue des registres.

Par conséquent, les producteurs VBP+ peuvent maintenir la confiance des consommateurs quant à la salubrité, la qualité et la durabilité du bœuf canadien qu'ils produisent.

02 EXIGENCES DU PROGRAMME VBP+



Les producteurs doivent avoir une connaissance et une expérience de base en élevage de bovins de boucherie et une compréhension générale des réglementations et exigences provinciales et fédérales. Les exploitations bovines certifiées VBP+ doivent prioriser et intégrer les cinq principaux éléments du programme VBP+ :

- 1 SALUBRITÉ ALIMENTAIRE À LA FERME
- 2 BIOSÉCURITÉ
- 3 SOINS AUX ANIMAUX
- 4 INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE PRINCIPES
- 5 COLLECTIFS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE, FORMATION, TUTORAT, LIEU DE TRAVAIL ET COMMUNAUTÉ

Ces cinq composantes sont liées aux pratiques de gestion identifiées dans le programme VBP+.

Les exigences opérationnelles VBP+ sont les suivantes:

- ✓ Une relation vétérinaire-client-patient valide et active doit être en place entre le producteur VBP+ et un vétérinaire ou une clinique vétérinaire.
- ✓ Un processus d'identification des animaux est en place et permet de documenter des dossiers de santé et de traitement précis pour chaque animal ou groupe, qui peuvent être reproduits et partagés.
- ✓ Documentation et tenue de registres de toutes les activités susceptibles d'avoir un impact sur la salubrité et la qualité des aliments (registres disponibles à des fins d'audit).
- ✓ Connaissance et compréhension de base des pratiques de soins aux animaux et de la priorité accordée au bien-être des animaux lors de la manipulation et du traitement des bovins.
- ✓ Connaissance et compréhension de base des pratiques de gestion de l'environnement et de la priorisation de la protection et du maintien de la





03 PROCESSUS DE CERTIFICATION VBP+

La certification VBP+ signifie que vous avez suivi avec succès la formation et un audit des pratiques de l'exploitation. Vous recevrez un score numérique, une fiche de rapport d'audit et un certificat à l'issue de l'audit.

L'un des concepts fondamentaux de VBP+ est l'amélioration continue de tous les aspects de la production de boeuf. Tout au long de ce manuel, des cases d'auto-évaluation sont fournies pour chaque section afin d'aider à suivre les progrès vers un audit réussi.

Le résultat minimum requis lors de l'audit est mis en évidence dans chaque case. Les sujets d'auto-évaluation sont classés dans les catégories VBP+ Standard ou VBP+ Requis. La catégorie VBP+ Standard requiert un pointage minimum de 1, indiquant que le producteur comprend le concept et fait preuve de considération pour la tenue de dossiers. La catégorie VBP+ Requis requiert un pointage minimum de 2, ce qui représente les sujets qui sont considérés comme des points de contrôle critiques. Pour ces sujets, des enregistrements sont requis pour la certification. Le fait de ne pas atteindre le pointage minimum dans l'une ou l'autre des catégories lors de l'audit déclenchera une demande d'action corrective assortie d'un délai d'exécution. Cependant, en parcourant ce manuel, les pointages ne comptent pas. Les cases d'auto-évaluation sont là pour vous aider à repérer les possibilités d'amélioration avant de procéder à un audit afin de garantir une certification réussie.

Pour les exploitations certifiées VBP+, les éléments suivants doivent être en place:

- ✓ Au moins une personne formée au programme VBP+.
- ✓ Les autres personnes travaillant sur l'exploitation comprennent les exigences VBP+ et peuvent les appliquer à leurs propres tâches.
- ✓ Toute personne ayant une responsabilité dans l'exploitation a une connaissance pratique des principes VBP+ et peut répondre aux questions relatives à ses responsabilités.
- ✓ Une personne désignée au sein de l'exploitation pour examiner annuellement les registres et s'assurer qu'ils sont complets, signés (le cas échéant) et datés.
- ✓ Une personne responsable de la gestion et de l'encadrement du personnel qui doit être formé sur ce qui est attendu.
- ✓ Processus en place pour communiquer avec le personnel en cas d'erreur ou d'incident, afin d'éduquer et de prévenir de futurs incidents.

COMMENT DEVENIR CERTIFIÉ VBP+



04 PRINCIPES FONDAMENTAUX PROGRAMME VBP+



1 SALUBRITÉ ALIMENTAIRE À LA FERME

La salubrité alimentaire est une attente fondamentale des consommateurs, que les producteurs doivent garantir tout au long de leur participation au processus de production de boeuf. Les deux principaux risques pour la salubrité alimentaire à la ferme pour le boeuf sont les suivants:

- 1) Contamination du produit par des résidus chimiques. Il peut s'agir de produits de santé animale, de pesticides et d'herbicides, de toxines et de matières premières interdites pour l'alimentation animale.
- 2) Danger physique pour la sécurité du produit. Il peut s'agir d'une aiguille brisée, d'un projectile ou d'un autre corps étranger.

Les producteurs VBP+ contribuent à garantir la salubrité alimentaire à la ferme en tenant des registres précis et à jour de l'application ou de l'exposition accidentelle à des contaminants chimiques ou physiques, qui sont vérifiés avec diligence.

En tenant des registres de santé et de production précis et à jour, les producteurs VBP+ contribuent à garantir la salubrité alimentaire en gérant les incidents liés à des traitements accidentels ou à l'exposition à des contaminants chimiques ou physiques, en respectant les dates de retrait calculées ou

2 BOEUF DE QUALITÉ

La haute qualité des produits du bœuf canadien est à la base de la demande des consommateurs et du commerce, et contribue de manière significative à la compétitivité par rapport aux autres exportateurs de bœuf et sources de protéines sur le marché mondial. Le Canada réussit à produire un boeuf jeune, maigre et de qualité en se basant principalement sur un système de production en parc d'engraissement basé sur les céréales et notre système de classement du bœuf récompense ces caractéristiques.

La perception par les consommateurs d'un boeuf de qualité combine de nombreux attributs différents. Bien que les consommateurs connaissent bien la relation entre un degré de marbrure élevé et la qualité gustative, la qualité du bœuf comprend souvent bien plus. Les consommateurs d'aujourd'hui veulent avoir l'assurance que les bovins sont élevés dans des systèmes de production qui respectent des principes garantissant la salubrité alimentaire, la protection de l'environnement et le bien-être des animaux. Les exploitations certifiées VBP+ garantissent que leurs bovins sont élevés selon des pratiques de production qui répondent aux normes et à la définition de la qualité du boeuf, au-delà



04 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PROGRAMME VBP+ (suite)



3 IDENTIFICATION DES BOVINS

Au Canada, tous les bovins doivent être identifiés par une étiquette d'identification par radiofréquence (IRF) approuvée par l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) ou Agri-Traçabilité Québec (ATQ) lorsqu'ils quittent la ferme d'origine. L'étiquette IRF permet de suivre les mouvements des bovins et de retracer le troupeau d'origine. Ces étiquettes fournissent une identification unique, habituellement permanente, pour chaque animal.

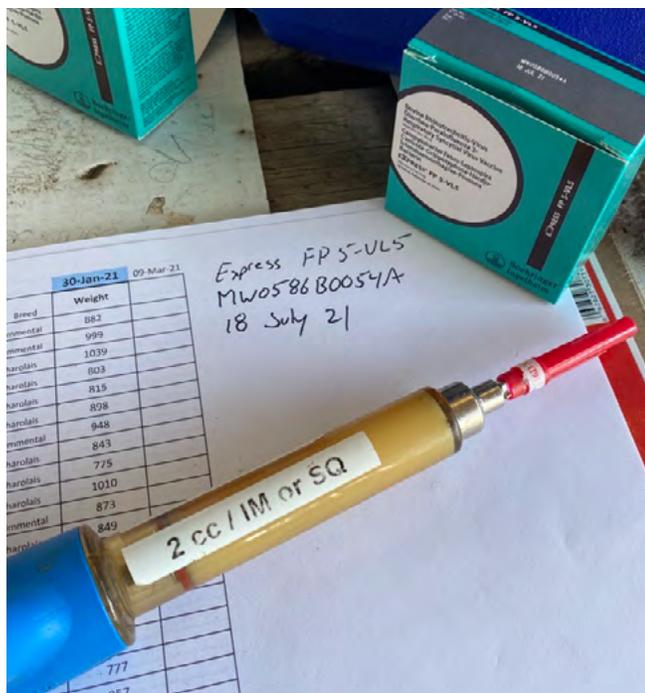
L'identification des animaux peut également être effectuée par des marques de fer à chaud et de congélation, des tatouages ou des étiquettes à barbillon et de poitrine. Certaines de ces méthodes sont utilisées pour distinguer la propriété plutôt que l'identité individuelle. Les animaux peuvent également être identifiés temporairement à l'aide de peinture au pistolet ou de crayon approuvé pour le bétail (habituellement utilisé pour indiquer que l'animal a subi un traitement ou une procédure quelconque ou à la vente).

Dans le cadre du programme VPB+, l'objectif de l'identification des animaux est d'établir un lien clair entre l'animal et son dossier de traitement, de vaccination ou d'exposition afin de calculer les dates de retrait et de reconnaître les risques potentiels pour la salubrité alimentaire. Dans le cas de traitements de groupe, tous les bovins du groupe doivent être répertoriés et le(s) traitement(s) enregistré(s). Si des bovins sont retirés du groupe de traitement, ils doivent être identifiés et enregistrés individuellement.

Un petit bouton IRF dans l'oreille n'est pas nécessairement utile comme identifiant visuel, c'est pourquoi les producteurs utilisent souvent une étiquette d'oreille de type pendentif pour identifier le bétail à la ferme. Ces étiquettes temporaires doivent être comparées à l'identification IRF permanente de l'animal et enregistrées. L'enregistrement de l'identification par radiofréquence reconnue au niveau national et de l'identification à la ferme permet d'identifier le bétail en cas de traçage et d'établir une corrélation avec les traitements sanitaires, les dates de retrait ou les expositions liés à l'animal ou aux animaux en question.

Les producteurs sont encouragés à utiliser des méthodes d'identification individuelle et à recueillir des informations sur la production de chaque animal, notamment des données génétiques, de croissance, de reproduction et de santé. Ces méthodes peuvent inclure des étiquettes d'oreille individualisées ou des tatouages d'oreille.

04 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PROGRAMME VBP+ (suite)



4 TENUE DE REGISTRE

Des efforts considérables sont nécessaires pour tenir des registres sur une base individuelle des animaux. Les informations qui en résultent permettent de reconnaître et de gérer efficacement les problèmes de santé du troupeau et peuvent réduire la durée et la gravité des épidémies. Les traitements inutiles peuvent être éliminés, ce qui réduit les coûts. Les dossiers sur la filiation, l'historique de la reproduction et l'origine des animaux sont également utiles pour identifier la génétique supérieure, les risques sanitaires et d'autres facteurs contribuant à la productivité.

Les producteurs gèrent la tenue de leurs registres par de nombreux moyens différents : certains utilisent des logiciels disponibles sur les ordinateurs et les téléphones, tandis que d'autres utilisent des registres de troupeau et des livres de vêlage ou des systèmes de classement personnalisés. Les registres doivent être tenus à jour, précis, détaillés et conservés en toute sécurité. Vous devez pouvoir extraire facilement des informations de votre système de tenue de registres.

Tout au long de ce manuel, des modèles et des exemples de dossiers remplis sont inclus pour fournir aux producteurs un format simple à utiliser qui garantit que toutes les informations nécessaires sont saisies. Cependant, les systèmes d'enregistrement sont personnels et individualisés, les producteurs VBP+ sont donc invités à utiliser leurs propres systèmes d'enregistrement tant que toutes les données nécessaires sont saisies et enregistrées.



5 RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les exigences du programme VBP+ sont presque toutes liées à l'idée de responsabilité sociale, c'est-à-dire à l'idée que les producteurs ont un rôle nécessaire à jouer dans le maintien des normes sur leur exploitation qui préservent la confiance des consommateurs dans le bœuf canadien et les normes de l'industrie. Cela englobe des sujets aussi variés que la gestion de l'environnement, la santé animale, la nutrition et le bien-être des animaux. Toutefois, dans le présent manuel, le terme responsabilité sociale s'applique essentiellement au maintien des normes de conduite à la ferme.

Les producteurs VBP+ sont socialement responsables dans la mesure où ils assurent un lieu de travail respectueux et sûr pour eux-mêmes et leurs employés (ceux qui travaillent sur les exploitations), en mettant l'accent sur la formation continue et le mentorat plutôt que sur des règles et des restrictions prescriptives dictées par VBP+. Cela se traduit par une gestion efficace des autres composantes clés du programme, ce qui conduit à la production d'un bœuf nutritif, sûr et digne de confiance pour les Canadiens.